

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

ON S'ABONNE :
 Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

PRIX DES ANNONCES
 ANNONCES
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES.
 30 centimes la ligne.
 Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal,
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.
 — Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

| DATE | JOURS | FÊTES | FOIRES | LUNAISONS |
|------|-------|-----------------|--------------------------------------|--|
| 15 | Jeu. | ASSOMPTION. | Figeac. | ☉ N. L. le 6, à 1 h. 3' du soir. |
| 16 | Vend. | s. Roch. | Pern, Anglars, Bretenoux, Marcillac. | ☽ P. Q. le 13 à 7 h. 23' du matin. |
| 17 | Sam. | Oct. s. Laurent | Montcabrier, Gagnac, Camy, Vayrac. | ☉ P. L. le 20, à midi. ☽ D. Q. le 28, à 1 h. 32' du soir. |

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 42 lignes d'annonces ou 7 de réclames.
 Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place de la Bourse, 12. — Laffite-Havas, 8, place de la Bourse.
L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

| DERN. LEVÉE DE BOÎTE. | DÉSIGNATION DES COURRIERS. | DISTRIBUTION. |
|-----------------------|--|------------------|
| 7 h. 30' du matin. | Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi. | 6 h. 30 m. du s. |
| 7 heures du soir. | Brives (Gourdon). | 7 h. du m. |
| | Montauban, Caussade, Toulouse. | 7 h. du m. |
| | Castelnau-Montrastier. | 7 h. du m. |
| 10 heures du soir. | Figeac (Lalbenque, l'Aveyron). Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque Cazals, St-Géry. | 6 h. 30 m. du s. |

Cahors, 10 août 1861.

Le ministère du roi Victor-Emmanuel éprouve une joie bien légitime. L'emprunt national est complètement souscrit ; il a même dépassé le chiffre fixé. Turin a souscrit pour 300 millions, Milan pour 180 millions, Gênes pour 69 millions. La victoire est gagnée, mais pendant trois jours elle est restée incertaine. — Les Italiens sont naturellement indolents et presque paresseux ; ils n'aiment pas surtout à se hâter ; ils ne précipitent aucune décision ; et ne se résignent à prendre un parti que fort tardivement. C'est ce qui est arrivé pour l'emprunt. Dans les premiers moments de l'ouverture de la souscription, il n'y avait personne pour ainsi dire aux guichets de la Banque ; mais aux dernières heures, on s'y écrasait, on s'y étouffait. — *Mieux vaut tard que jamais!* dit un sage proverbe. — *Mieux très tard que trop tôt!* semblent vous répondre les Italiens, en vous lançant une bouffée de fumée de leur cigarette.

L'émotion produite par le départ pour Rome du Père Jacques, où le Saint-Père le mandait, s'est subitement calmée, depuis le retour à Turin du voyageur. — Le Père Jacques avait, on le sait, assisté le comte de Cavour à ses derniers moments. La manière dont en cette circonstance solennelle, le prêtre piémontais a prodigué les secours de la Religion à l'illustre défunt, a été blâmée par le Pape. Le Père Jacques a été, par mesure de discipline ecclésiastique, privé temporairement de sa cure paroissiale.

La Diète de Croatie persiste toujours à ne pas vouloir envoyer des représentants au Reichsrath de Vienne. Dans la dernière séance de la Chambre d'Agran, le Ban, prétendant que dans la séance précédente, on n'avait discuté et voté qu'un seul des paragraphes de l'adresse qui conclut au non envoi de députés à Vienne, a essayé de faire délibérer sur les deux paragraphes res-

tant. Cette tentative a échoué. Sa proposition a été rejetée à une forte majorité.

Un message de la Reine a clos la session du Parlement anglais. La souveraine du royaume uni exprime la certitude que rien ne paraît devoir troubler la paix. Ces paroles royales sont sincères et en même temps justifiées par l'état actuel de l'Europe ; mais elles contrastent un peu, on nous permettra de le faire observer, avec les discours passablement belliqueux qui ont naguères retenti dans le Parlement britannique. Il y a huit jours à peine, on n'y parlait que vaisseaux, canons rayés, fortifications, armée d'observation, etc., etc. On respirait comme une odeur de poudre dans la Chambre des communes. Mais il paraît que ces démonstrations anti-pacifiques n'étaient pas sérieuses. La Reine le fait comprendre dans son message. Respirons donc à l'aise.

Le sultan Abdul-Azzis vient de modifier son ministère. Aali-Pacha, l'un des signataires de la paix de Paris, du 30 mars 1856, est nommé grand vizir. Fuad-Pacha prend le portefeuille des affaires étrangères.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Turin, 8 août.

La *Gazette officielle* annonce que les sommes versées pour souscriptions publiques à l'emprunt ayant dépassé un milliard de capital nominal, en attendant que l'administration du trésor prépare la réduction définitive, le ministre des finances a ordonné à toutes les caisses qui ont reçu le premier dixième, de payer immédiatement quatre cinquièmes des sommes versées à ceux qui en feront la demande et qui auront souscrit pour 50 fr. de rente ou plus.
 La rente est de 74.50 à 74.85.

Constantinople, 7 août.

Méhémet-Pacha a été destitué. Les anti-réformistes

— Qui! — répondirent-ils tous.
 — C'est bien... Maintenant, écoutez-moi :
 Tous vous le savez comme moi, c'est un monarque insensé qui est assis aujourd'hui sur le trône de France; incapable de gouverner par lui-même, il est le jouet de ministres rapaces qui gaspillent les finances du royaume et grèvent le peuple d'impôts... et pendant ce temps, le pauvre peuple gémit succombant à sa détresse. Par Saint-André, mon révérend patron, je veux venger ce malheureux peuple de ses cruels oppresseurs, et à vous, qui en êtes les plus dignes représentants, je dis : Suivez-moi, je vous vengerai!!!
 Ces paroles avaient été dites avec feu et avec un enthousiasme adroitement simulé.
 — Monseigneur, — répondit un des conspirateurs, — on me nomme Caboche... je suis écorcheur de mon état... ; mais si vous voulez un millier de gailards bien résolus et ne craignant ni cordes, ni potence, ni Dieu, ni Diable, je pourrai vous les donner quand vous me les demanderez.
 — J'en ai besoin dès demain.
 — Cette nuit, si vous le désirez, Monseigneur.
 — Demain il sera assez tôt.
 L'écorcheur s'inclina.
 — Quant à moi, Monseigneur, — dit un autre, — j'ai nom Jean de Troyes, je suis chirurgien de ma profession... : je soigne les pauvres gens du peuple...

s'efforcent de renverser Kibrisky-Pacha, et de faire supprimer les fonctions de visir.

Des fanatiques de Damas et d'Alep ont fait des menaces; mais les autorités se sont montrées très-énergiques. Fuad-Pacha retournera dans l'intérieur de la province.

Madrid, 8 août.

LL. MM. se sont rendues à Santona.
 La *Iberia* a été condamnée à 20,000 réaux d'amende pour offenses à la reine.

Le capitaine général de Cuba est allé visiter Santo-Domingo.

Londres, 8 août.

L'office Reuter a reçu la nouvelle de Queenstown, le 7 août, que le steamer *City-Washington*, venant de New-York, a passé près du yacht du prince Napoléon, faisant route pour New-York.

New-York, 27 juillet. — Change 107 3/4 à 108.

Londres, 9 août.

Les consolidés sont de 90 1/2 à 90 5/8 pour fin septembre.

Le marché au froment est inactif; les seules affaires qui se négocient sont limitées à celles pour l'exportation en France; les prix n'ont pas changé. Les avoines sont en calme et en baisse.

Le *Moniteur* a publié ce matin deux notes dont la corrélation s'indique d'elle-même ; la première, dans la partie officielle, est ainsi conçue :

« M. le lieutenant général de Willisen, aide de camp général de S. M. le roi de Prusse, a été reçu hier à St-Cloud, porteur d'une lettre autographe de son souverain pour Sa Majesté. »
 La seconde, en tête du bulletin politique, contient la nouvelle suivante :

« On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps, d'une visite que le roi de Prusse devait faire à l'Empereur, au camp de Châlons. Il paraît certain que cette visite n'aura pas lieu, mais que le roi de Prusse aura avec l'Empereur une entrevue, en France, au mois d'octobre prochain. »

DE LA DÉSERTION DES CAMPAGNES

Depuis quelques années, on remarque dans les

Ils me sont tous dévoués... ; d'un seul mot, je puis soulever les faubourgs... Dites un mot, Monseigneur, et en moins d'une heure Paris est à feu et à sang... Ils me suivraient en enfer, Pâques Dieu!... pas un ne reculerait!

— Par Belzébuth, le noir archange, vous êtes donc plus puissant que le roi... qui n'a que sa garde pour le défendre!!! — répartit Jean-sans-Peur.

— Denisot de Chaumont, tel est mon nom, — dit un troisième, — jadis échevin de la ville, j'ai conservé une assez grande influence... disposez-en comme d'un bien vous appartenant, Monseigneur... Les chefs des corps de métiers sont mes amis... ils détestent les Armagnacs... et quand je le leur dirai ils crieront : vive Bourgogne!!!

— Nous verrons demain s'ils savent bien pousser ce cri, — répliqua le duc avec un rire bruyant.

— Et toi, ami bourreau, que m'offres-tu? dit-il en se tournant vers Capelucho.

— A moi seul autant qu'eux trois, — répondit orgueilleusement le bourreau, désignant Denisot, Jean et Caboche.

— C'est-à-dire tout... n'est-ce pas Capelucho.

— Oui tout, Monseigneur... et plus peut être que vous désireriez, — répondit Capelucho avec une fière assurance.

— Et vous, messire Hélon de Jacquille!

contrées agricoles une tendance générale qui porte les habitants des campagnes à renoncer aux travaux des champs, pour aller dans les villes. Cet abandon de la culture se manifeste par la cherté croissante de la main-d'œuvre et par le manque de bras, et il est devenu assez sensible pour ressortir d'une manière inquiétante des travaux de statistique. Les dangers de ce déplacement ont été signalés par des esprits clairvoyants ; les organes de la presse, les plus dévoués au gouvernement, ne cessent d'appeler l'attention sur cette grave question ; plusieurs conseils généraux ont émis des vœux à ce sujet ; le gouvernement lui-même s'en est ému, et il a nommé une commission, composée d'hommes éminents, afin d'étudier cette situation anormale, d'en rechercher les causes, ainsi que les moyens les plus efficaces, les plus prompts qu'il conviendrait de mettre en œuvre, pour arrêter le mal.

Le Conseil général du Lot ne voudra pas rester étranger à ces aspirations généreuses qui se manifestent de toute part en faveur de l'agriculture, et j'ai l'honneur de soumettre à son appréciation les réflexions qui suivent :

L'émigration des habitants des campagnes vers les villes mérite l'attention de l'autorité supérieure, et cette question complexe est assez grave pour que sa solution nécessite le concours de tous les hommes de bien, franchement dévoués au pays, qui ne se préoccupent pas de son avenir seulement en paroles, mais qui y songent avec sincérité et désintéressement dans la pratique. Les économistes diffèrent d'opinion sur ce déplacement de la population rurale : les uns voient dans l'immigration urbaine un mouvement passager sans importance, les autres y voient une menace de ruine pour les intérêts de l'agriculture, d'autres, enfin, projetant leurs regards dans des régions plus lointaines, y voient le prélude d'une transformation sociale et une source de bouleversement pour l'avenir.

Je ne chercherai pas à apprécier la portée du mal, un pareil examen m'éloignerait du but que je me suis proposé, et je me bornerai à en signaler les causes dominantes. Ces causes sont : l'exagération de la centralisation administrative, les souffrances de l'industrie agricole, la misère de la classe ouvrière rurale, le défaut d'assistance dans les campagnes, le plan d'éducation uniforme adopté dans les écoles primaires, le développement exagéré de l'industrie manufacturière, le contraste de la vie facile et commode des populations urbaines, les travaux lucratifs que l'ouvrier trouve dans les villes, l'assistance pu-

— Paris obéit aujourd'hui à un prince du sang des Valois, au roi Charles VI, il ne tient qu'à moi qu'il obéisse demain au puissant Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, — répliqua le gouverneur.

— Avec tant d'audace et de courage, que ne pouvez-vous oser et faire? — s'écria le duc de Bourgogne.

Mais nos gosiers sont bien secs... Capelucho, sers-nous donc quelques-unes de ces bonnes vieilles bouteilles que tu conserves avec tant de soin au fond de ta cave.

Le bourreau se dirigea vers un buffet, l'ouvrit, et en tira six bouteilles couvertes d'une poussière humide et terreuse qui rendait leur aspect vénérable.

— C'est du vieux vin d'Auxerre, Monseigneur... du vin de vos Etats... il est déjà âgé de vingt ans, — dit Capelucho plaçant les bouteilles sur une table, à côté de cinq coupes en vermeil.

— Au bonheur du peuple! — s'écria le duc élevant sa coupe remplie.

— Au triomphe et à la gloire de Bourgogne! — répétèrent les conspirateurs.

— Ainsi soit-il! — répondit le Bourguignon remettant sur la table sa coupe vide. — Demain, au point du jour, — continua-t-il d'une voix brève, — les faubourgs devront être soulevés... Je m'en rapporte à votre éloquence, messires... Une partie se dirigera à l'hôtel Saint-Paul, Caboche sera à leur tête.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 10 août 1861.

CAPELUCHE

OU LE BOURREAU DE PARIS SOUS CHARLES VI.

ROMAN HISTORIQUE.

V. (Suite.)

LES CONSPIRATEURS.

— Peut-on servir deux maîtres à la fois? répondit courtoisement le gouverneur s'inclinant devant le duc.
 — Allons, je le vois, vous êtes un homme d'esprit, messire de Jacquille.

Pendant ce dialogue, les autres assistants étaient restés silencieux, immobiles.

— Or donc que nous sommes séant tous réunis, — dit le duc s'adressant à eux, — il s'agit de s'entendre et surtout de se comprendre... Approchez-vous donc un peu.

Ils firent quelques pas du côté de la cheminée au marbre de laquelle s'appuyait Jean-sans-Peur.

— M'êtes-vous tous dévoués, et me suivrez-vous sur la route où je vous conduirai, dût cette route être jonchée de ruines et de cadavres? — demanda le duc de Bourgogne.

blique qui l'y attend, et enfin les attraits puissants de leur séjour.

J'ai dit que la centralisation administrative était une des causes de la crise qui m'occupe, je dois ajouter qu'elle en est la cause première. Je n'entrerai pas dans l'examen de ce point de la question qui nécessiterait à lui seul un long exposé, car pour faire ressortir les conséquences nuisibles du système administratif qui nous régit, il ne faudrait rien moins que la comparaison de la vie militante et glorieuse des communes au moyen-âge avec le rôle secondaire qui leur est réservé de nos jours, afin d'établir par les faits l'influence différente que ces rôles divers ont exercé sur les mœurs publiques, et les limites étroites de ce travail rapide m'interdisent cette étude intéressante.

Qu'il me suffise de dire que la centralisation a localisé le progrès et la civilisation dans les lieux où elle a son siège. Ainsi, elle a déversé un excès de bien-être dans la capitale vers laquelle tout milite, et doté les autres villes d'avantages proportionnés au rang qu'elles occupent au point de vue de la hiérarchie des fonctions qui s'y trouvent. La civilisation et le progrès y sont parvenus aux dernières limites, et y ont prodigué des merveilles qui éblouissent et, de son côté, l'industrie, favorisée outre mesure, semble avoir dit son dernier mot en fait de confortable et de luxe. Tous ces avantages ont été complétés dans ces derniers temps par l'établissement des chemins de fer, qui sont venus mettre la dernière pierre à l'édifice gigantesque de la centralisation, et achever d'absorber le pays au profit de quelques villes privilégiées.

Pendant ce temps les campagnes dont la population s'élève aux quatre cinquièmes de la population totale du territoire, les campagnes, qui sont la patrie, sont abandonnées à elles-mêmes, et se trouvent privées de tout avantage et presque dans la barbarie, et l'agriculture, cette mère commune qu'il faudrait révéler, est désertée et menacée d'un véritable chômage, parce que les denrées sont maintenues à des prix constants, qui ne donnent pas une rémunération suffisante, et que, par suite, les relations du capital avec le travail ne sont plus en équilibre.

Il n'est pas besoin de s'étendre davantage, pour expliquer l'entraînement qui pousse les habitants des campagnes vers les villes, il suffit de dire que le désir du bien-être s'est emparé des masses, qu'elles s'agitent pour améliorer leur sort, et qu'en se déplaçant, elles obéissent au sentiment naturel, qui porte les hommes à se fixer là où leurs intérêts sont le plus favorisés. Ce qu'il y a de certain, c'est que les habitants des campagnes ont conscience aujourd'hui des avantages de la vie urbaine. Ils comparent leur vie dure et ingrate à l'existence facile que l'on y mène, et l'homme jeune, qui sort des écoles, la tête pleine de notions étrangères à son état, et celui qui rentre du service, sous l'impression de ce qu'il a vu, renient l'existence laborieuse de leurs familles et quittent le toit paternel, pour aller chercher ailleurs leur part de jouissances et de bien-être.

Il ne faut pas induire de ce qui précède, qu'il existe une rivalité fatale entre l'industrie proprement dite et l'agriculture, que la première cherche à nuire à la seconde, et que les souffrances des campagnes sont causées par la prospérité des villes. Une pareille assertion serait malveillante et dangereuse. Il ne faut voir la cause du mal que dans l'inégalité de condition qui sépare la population des grands centres de celle des campagnes, et dans le manque d'équilibre qui existe entre le développement de l'agriculture et celui des autres industries. Tout est là ou à peu près.

De même il serait injuste d'accuser le gouvernement impérial de la maladie sociale qu'il cherche à conjurer. Elle est l'œuvre du système de centralisation qui progresse depuis deux siècles, et le résultat de l'entraînement irrésistible qui l'emporte plutôt que des intentions. D'ailleurs, le gouvernement impérial

n'a pas préparé la position qui lui est faite, elle lui a été transmise dans des circonstances difficiles, et il ne saurait en être responsable. Ce n'est pas à un gouvernement qu'il faut s'adresser, mais à tous les gouvernements.

Mais si le pouvoir n'est pas la cause de l'inégalité qui existe entre les villes et les campagnes, il peut du moins chercher à rétablir l'équilibre entre elles en améliorant le sort des dernières, et son initiative dans cette voie sera équitable, parce qu'il est de son devoir de protéger également toutes les parties du territoire, et qu'il est temps après avoir favorisé les grands centres d'étendre les mêmes bienfaits sur la population rurale qui paie au trésor la plus lourde part des impôts. Toutefois, il ne faut pas se faire illusion sur les difficultés de l'entreprise; le mal date de loin, il est profond et difficile à extirper. Ce ne sont pas des encouragements passagers, des récompenses honorifiques et des demi-mesures qui le feront cesser, les palliatifs seraient impuissants à arrêter sa marche. Ce sont des réformes qu'il faut; des réformes qui attaquent le mal dans son principe.

On peut formuler de la manière suivante, les remèdes qui paraissent les plus propres à enrayer la dépopulation des campagnes :

Modifier le système de centralisation administrative de manière à rendre aux communes la vie qui les abandonne, en y réveillant les sentiments d'autorité et les affections locales qui attachent les populations au sol, à la vie de famille, aux habitudes héréditaires.

Aviser aux moyens de procurer aux communes les ressources qui leur manquent pour mettre leur prospérité en rapport avec celle dont jouissent les grands centres; leur donner ensuite une action suffisante pour accomplir leurs projets et diriger librement leurs propres affaires; les mettre à même d'améliorer véritablement le sort du peuple par un progrès réfléchi, mais constant; en un mot, attirer l'attention des esprits, vers la sphère agricole, les soustraire à la monomanie croissante de changer de condition qui déprave tous les cœurs, détruit toute moralité, mine tout ordre social, et rend ainsi au pays une marche normale qui prévienne le retour des crises politiques qui alarment et bouleversent le pays périodiquement.

Faire cesser les souffrances et les défiances de l'agriculture en assurant à cette industrie fondamentale, par des mesures fixes et des conditions régulières, un gain suffisant.

Assurer à la classe ouvrière rurale l'assistance qui est offerte à celle des villes, en organisant des hospices cantonaux, et en ouvrant pendant la saison rigoureuse ou les travaux sont suspendus, des ateliers de charité qui secourent les indigents valides sans les encourager à la paresse.

Modifier le plan d'éducation des écoles primaires afin de donner aux enfants une éducation graduée en rapport avec la position et le rôle qui les attendent.

Mettre obstacle par des mesures efficaces à l'accroissement exagéré des grands centres qui porte préjudice à l'agriculture, impose au trésor des sacrifices ruineux, crée des agglomérations exigeantes qui sont la source de tous les désordres.

Donner enfin au pays un régime également impartial et protecteur pour toutes les parties du territoire, et qui apporte des garanties également sérieuses aux intérêts des campagnes et à ceux des villes.

Si ces réformes et d'autres combinaisons plus favorables encore, que les esprits sincèrement dévoués au bien ne manqueraient pas de trouver, étaient réalisées présentement, ce n'est pas seulement aux communes, au pays qu'elles profiteraient, elles concourraient encore à assurer les intérêts du gouvernement en les faisant reposer sur le contentement du pays, et elles se verraient ainsi justifiées dans un avenir prochain par leurs conséquences matérielles et leur action morale.

L'avenir nous offre ces espérances dans le lointain, mais il dépend du Gouvernement d'en hâter la venue. Ce bien immense s'accomplira le jour où le pays consacrerait aux communes rurales, à l'agriculture une partie des sommes qu'il destine annuellement à des dépenses utiles, sans doute, mais qui peuvent être ajournées; car à partir de ce moment, il fera pénétrer la civilisation et le bien-être dans les campagnes, il mettra fin à l'émigration que les menace, et il permettra à l'agriculture de prendre l'essor prospère des autres industries.

Qu'il en soit ainsi, et sous l'influence de cette marche libérale toutes les forces actives de la France participant à une œuvre commune dans un harmonieux ensemble, ouvriront une ère de tranquillité, de prospérité et peut-être de bonheur.

LIMAYRAC,
Conseiller général du Lot.

Chronique locale.

Par arrêté du 7 Août courant, M. le Directeur général des contributions directes a décidé que M. Houssiaux, surnuméraire de la Charente, détaché temporairement dans le Lot, y serait définitivement maintenu, avec son grade actuel, en remplacement de M. Boutes qui est nommé contrôleur dans le département de Vaucluse où il était en mission.

En même temps qu'il a été décidé que chaque année les préfets se réuniraient par groupes provinciaux, le ministre de l'intérieur demandait à chacun de ses collègues de lui fournir les éléments d'une instruction à adresser aux préfets pour les guider dans leurs études et dans leurs travaux.

Sur les documents qui lui ont été adressés par les différents départements, le ministre de l'intérieur a rédigé une circulaire qui contient un certain nombre de questions d'un intérêt assez général pour être soumises à l'ensemble des assemblées préfectorales.

A cette circulaire est jointe une série d'autres questions d'un intérêt local et qui diffèrent pour chaque assemblée.

Les questions générales auxquelles les assemblées devront répondre aussi catégoriquement que possible sont relatives au commerce, à la police, à la presse et à l'agriculture. Elles seront l'objet de rapports immédiats.

Les questions particulières, au contraire, devront être étudiées longuement, et leurs solutions pourront être remises à la prochaine assemblée.

Après la session les préfets présidents de commission se réuniront à Paris pour centraliser leurs travaux.

Mercredi dernier, dans l'après-midi, un charretier du nom de Soubrié, qui conduisait au faubourg St-Georges une voiture attelée d'un mulet, a fait un faux pas et est tombé sous les roues de sa charrette. Dans cette chute malheureuse, il a eu les deux jambes brisées au dessous du genou, et a reçu une forte contusion à la tête. Transporté à son domicile, il y a reçu les soins de MM. les docteurs Caviolle, fils, et Célières.

On nous écrit de St-Daunès :

Dans la journée de jeudi dernier, le feu a pris dans une grange appartenant au sieur

Paillass (Antoine). On attribue l'incendie à des balles de blé que la chaleur, qui règne depuis quelques jours, aurait enflammées. On a pu sauver une vache. Les céréales et la grange ont été complètement détruites. La perte s'élève à 700 francs et met dans la plus triste position le sieur Paillass, dont l'immeuble n'était pas assuré.

Jeudi dernier, à dix heures du matin, a eu lieu la distribution solennelle des prix à l'établissement des Petits-Carmes. Une foule élégante se pressait à cette intéressante cérémonie, qu'honorait de leur présence NNgrs. les Evêques de Cahors, de Calcédoine, de Julopolis et d'Axieri.

M. le Préfet assistait également à cette brillante réunion.

La séance s'est ouverte par une petite comédie empruntée au répertoire moderne et modifiée bien entendu pour la circonstance. Elle a été interprétée avec beaucoup d'ensemble et d'entrain par les jeunes élèves chargés d'en tenir les rôles. Le rideau baissé, on a proclamé les noms des lauréats au milieu des applaudissements.

Aujourd'hui a eu lieu, à deux heures, la distribution des prix de la pension Valette. Malgré la chaleur, un grand nombre de personnes assistaient à cette petite fête de famille.

Un de nos abonnés de St-Martin-de-Vers nous écrit la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez signalé dernièrement dans votre intéressant Journal, l'orage terrible qui venait de fondre sur la commune de St-Martin-de-Vers. Cette scène de désolation m'a rappelé le souvenir d'un affreux désastre dont cette même commune fut le théâtre en juin 1694. J'ai l'honneur de vous en donner les détails extraits d'un ouvrage intitulé : *Lettres Historiques*. Ils sont rapportés dans le style de l'époque; je vous laisse la liberté de juger s'ils méritent d'être portés à la connaissance de vos lecteurs.

IV LETTRE.

Il vous souvient, sans doute, encore de l'horrible tempête arrivée près de Cahors, le 23 de juin, dont je vous entretins le mois passé. Je vous témoignai douter de la plupart des circonstances dont on accompagnait cet événement; et en effet, il y en avait plusieurs, qui étoient entièrement fausses. Cela arrive ordinairement ainsi dans ces sortes d'affaires. Dans le trouble où le merveilleux de l'événement met tout le monde, il n'est rien de si facile, que d'ajouter, sans en avoir même le dessein, au récit qu'on nous en a fait, ou même à ce que nous en avons vu. Comme cette tempête a quelque chose de fort extraordinaire, il n'est pas juste, que je laisse la Rélation, que je vous en ai faite, chargée de circonstances ou fausses ou mal expliquées. Vous pourrez donc ou la regarder comme nulle, ou la corriger, par celle que je vous envoie, et qu'on garantit être très-fidèle. Voici mot pour mot ce qu'elle contient :

Le 23 de juin dernier, il s'éleva vers les sept heures du soir une nuée épaisse, mêlée d'éclairs et de foudre, sur un village appelé St-Martin de Vers, à trois lieues de Cahors en remontant le long de la rivière de Lot. Cette nuée devint ensuite enflammée comme du feu, ce qui jeta la terreur dans l'esprit des Habitans, qui se renfermèrent dans leurs maisons. Elles étoient jusqu'au nombre de 60 et celui des Habitans étoit à proportion; c'est-à-dire, qu'on y en comptoit plus de

en faisait ressortir les formes fermes et vigoureuses. Ses yeux, d'un noir sombre et voilés par l'ombre flottante de leurs cils d'ébène, brillaient d'un feu étrange et avoient une expression inouïable d'audace et d'effronterie. Sa bouche, aux lèvres légèrement épaissies et d'un rouge ardent, respirait la sensualité; son front large et empreint d'une certaine majesté rayonnait d'orgueil et de fierté.

C'était la reine de France, Isabeau de Bavière. Elle s'était levée de la chaise où elle était assise et parcourait l'oratoire à pas tantôt lents, tantôt précipités.

« Ah ! c'est ainsi, — disait-elle, — qu'on me traite ! moi la reine ! moi la plus puissante après Charles dans le royaume ! On me relègue au fond de ce palais... On m'entoure de traîtres et d'espions... Et qui m'inflige tous ces outrages ? Un misérable conne table d'Armagnac... un des Essarts ! En vérité, leur audace n'aura bientôt plus de bornes... Mais malheur à eux ! et malheur aussi à toi, monarque faible et débonnaire qui écoutes les conseils de tes fourbes courtisans ! Malheur sur vous tous ! Vous apprendrez bientôt comment se venge une femme outragée... comment punit et châtie une reine insultée.

(La suite au prochain numéro.)

JULES C. DU VERGER

— Et parvenu à l'hôtel royal, que ferai-je du roi qui l'habite ? — demanda l'écorcheur.

— Ce que l'on fait d'un objet inutile.

— Très-bien, Monseigneur.

— L'autre partie se portera à l'hôtel du dauphin.

Jean de Troyes la commandera.

— Et que ferai-je du dauphin, Monseigneur ? — demanda le chirurgien.

— Ce que l'on lait d'un objet qui gêne et embarrasse.

— Fort bien, Monseigneur.

— Quant à vous, messire de Jacquille, vous irez au Grand-châtelet où vous vous emparerez de la personne du prévôt de Paris.

— Et une fois en mon pouvoir, qu'en ferai-je ?

— Que fait-on d'un ennemi ? car messire des Essarts est bien votre ennemi ? C'est une vieille haine entre vous deux.

— On se venge, Monseigneur, — répondit le gouverneur d'une voix sombre.

— Vous vous vengerez alors, messire gouverneur. Et se tournant vers Capeluche et Denisot :

Quant à vous deux, mes braves, vous me suivrez... et nous serons toujours là où la mêlée sera la plus chaude, là où le danger sera le plus grand.

En ce moment, on entendit au dehors la voix du veilleur qui criait :

« Bons bourgeois, il est une heure après minuit... il pleut... dormez tranquilles. »

— Oui, dormez tranquilles, — s'écria Jean-sans-Peur, — reposez en paix, bourgeois stupides et seigneurs insolents, car bientôt vous aurez un rude réveil.

Maintenant, mes amis, je ne vous fait point de promesses : demain je serai le maître... demain tous les fronts se courberont devant moi... demain vous pourrez me demander tout ce que vous voudrez... Jean-sans-Peur vous accordera tout ce que les desirs et les souhaits les plus exigeants peuvent espérer et rêver.

Je vous le jure sur ma vaillante épée qui sommeille dans son fourreau et qui flamboiera demain pour la récompense des justes et la punition des méchants... — Vive Bourgogne !!! — crièrent les conspirateurs.

Un éclair d'orgueil passa dans les yeux du duc, il étendit la main.

— Confondons nos cœurs et nos bras dans une même étreinte ! dit-il d'une voix enthousiaste.

Les mains des quatre conjurés se serrèrent.

— Quelques heures seulement nous restent encore, que chacun son emploi utilement... je vous quitte... A bientôt dans les rues... A bientôt la victoire ! à bientôt la vengeance ! — Oui !!! Oui !!! — crièrent les conjurés. — Vive le duc de Bourgogne !

Capeluche, prenant alors un flambeau, accompagna Jean-sans-Peur à la porte de la rue.

quatre cens. Quant au Village, il se trouvoit situé entre deux montagnes dans un valon assez étroit, arrosé par un ruisseau sur lequel il y avait plusieurs moulins, et particulièrement une papeterie, qui appartenait à M. le Comte de Cabrerres. La nuit étant survenue, on entendit tout à coup un gros air, qui renversa tous les toits. La nuée fondit bientôt en grêle et en pluie. Cette grêle était aussi grosse que le poing, et en si grande abondance, qu'on la pouvoit encore voir au moment qu'on écrivait cette Relation, et dans ce lieu et dans deux Paroisses des environs, de la hauteur de plus de quatre coudées; mais sur tout la pluie tomba avec tant de violence, que les eaux ramassées dans le valon, et jointes à celles du ruisseau, formerent en peu de temps un torrent dont la rapidité emporta presque en un instant toutes les maisons de ce Village, avec la papeterie et tous les moulins; de sorte que dans le lieu même où il étoit situé on n'y peut plus reconnaître la moindre trace d'aucun bâtiment. On n'y voit qu'un roc, et des ravines affreuses; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que tous les Habitans ont été enveloppés dans cette inondation, sans qu'il en soit échappé un seul. Ce torrent ayant suivi le cours du ruisseau, entraîna sur son passage environ trente maisons ou granges et alla se jeter dans le Lot, qui n'est éloigné que d'un quart de lieue du Village de St-Martin de Vers. On peut juger dans quel étonnement on fut à Cahors, voyant la rivière couverte de débris de bâtimens, de meubles, et de corps morts qui flottoient. Si tôt qu'on en eut pris la cause, les Consuls envoyèrent diverses personnes sur des bateaux, qui arrêtèrent plusieurs cadavres, qu'on enterra avec les cérémonies ordinaires, et quantité de meubles, qu'on doit rendre à ceux à qui on saura qu'ils appartiendront. M. Vinhart, curé du village, fut trouvé mort sur le gravier, ainsi que le sieur Druy Notaire, qui avoit une infinité de Registres fort importants, et le sieur Rous avec toute sa famille.

Des circonstances extraordinaires suivirent l'inondation. Le torrent mêlé avec les eaux de la rivière de Lot leur communiqua une puanteur, qu'on ne pouvoit supporter. Ainsi elles se trouveront si empoisonnées par la malignité de l'exhalaison, qui avoit servi de matière à la nuée, que les poissons se jetoient sur le bord de tous côtés. On y a trouvé plus de mille quintaux de carpes et d'autres poissons morts, dont personne n'a eu tentation de manger.

On nous écrit de Luzech :
Le 6 de ce mois, huit ouvriers employés à la digue de Luzech se rendaient, après déjeuner, à leur travail quotidien. Le batelet qu'ils montaient pour se rendre à la digue étoit en mauvais état, car à peine avaient-ils pris le large que la frêle embarcation fut submergée. Sept d'entr'eux, sachant nager, se jetèrent à l'eau et sont assez heureux pour gagner sains et saufs le rivage.

Le huitième, qui n'avait aucun principe de natation, disparut sous l'eau et, malgré tous les secours, on n'a pu le retirer de la rivière qu'au bout d'une heure, alors que depuis longtemps, sans doute, il avait cessé de vivre. Cet ouvrier est un jeune homme de vingt ans, du nom de Delmestre (Jean-Baptiste).

Pour la Chronique locale : LATTOU.

COUR D'ASSISES DU LOT
Audience du 7 août. — Présidence de M. FAUCON, Conseiller à la Cour impériale d'Agen.

Affaire LACAZE. — Coups et blessures.
Lacaze a une réputation déplorable : il est paresseux, débauché et mauvais fils. Le 2 mai dernier, sur le refus de son père de lui laisser emporter divers objets qu'il réclamait, il l'injuria grossièrement, le saisit par le corps, le renversa par terre et lui porta des coups à la figure. Si des voisins n'étaient pas accourus, on ne sait ce qui serait arrivé, car le père de Lacaze est d'un grand âge et presque infirme. C'est en raison de cette agression brutale que Lacaze était traduit devant la Cour d'assises. M. Barrastin, procureur impérial, a énergiquement soutenu l'accusation. M^e Durrieu a présenté la défense. Lacaze, pour lequel le jury a admis des circonstances atténuantes, a été condamné à quatre ans de prison.

Affaire CASSÉ. — Attentat à la pudeur.
Le 9 novembre dernier, Cassé, chiffonnier de sa profession, commit un attentat à la pudeur sur un enfant de six ans. Depuis il s'est dérobé par la fuite à l'action de la justice. Dans l'audience du 7 août, il a été condamné, par contumace, à dix ans de réclusion.

Aucune autre affaire ne se trouvant portée sur les rôles, la session des assises du Lot, pour le 3^e trimestre de 1861, a été close.

JULES C. DU VERGER.

Départemens.

Corrèze. — Dans la soirée du 30 juillet, plusieurs ouvriers occupés au tunnel de Monplaisir, sis en la

commune de Jugeals, venaient de faire partir cinq mines lorsque l'un d'eux, le nommé Bos (Philippe), piémontais, s'approcha avec un levier, voulant faire tomber une pierre très-lourde; au même instant un éboulement eut lieu, il fut renversé, la terre et les pierres atteignirent la tête de cet ouvrier et écrasèrent la partie droite de la figure.

Un quart d'heure après, Bos avait cessé de vivre.

(Corrézien.)

Aveyron. — Encore un violent orage à enregistrer et qui, après avoir grondé toute la soirée d'hier sur notre vallon, a éclaté sur plusieurs points environnans, notamment dans la direction de Lassouts et de St-Geniez, où, nous assure-t-on, la grêle et les eaux ont tout ravagé. Nous manquons encore de renseignements positifs. Seulement, on a pu remarquer, à Espalion, entre sept et huit heures du soir, qu'en fort peu de temps le Lot avait considérablement grossi, et qu'il entraînait dans ses eaux, devenues boueuses et rapides, de grandes quantités de foin, de bois et même quelques-uns disent avoir vu des fragments de mobilier. On nous assure aussi que, dans plus d'un endroit atteint par ce fléau, les grêlons étoient de la grosseur d'un œuf, qu'en un instant le sol avait été couvert comme d'une couche de neige.

L'orage a dû causer aussi de grands ravages sur la montagne, car la diligence, faisant le service du courrier de Paris à Rodez, qui arrive ordinairement ici vers les trois ou quatre heures du matin, n'a passé qu'à midi sonnant. On attribue ce retard à des éboulemens de terrain qui auraient, sur plusieurs points, rendu la route impériale impraticable, notamment aux abords de Chaudesaigues.

(Napoléonien.)

Lot-et-Garonne. — Par décret impérial, en date du 30 juillet dernier, a été agréée la nomination, faite par Mgr l'Evêque d'Agen, de M. l'abbé de Lavaur-Charry, desservant de Notre-Dame-de-Latour (Lot), au canonicat vacant par le décès de M. l'abbé Bertrand.

(Journal de Lot-et-Garonne.)

Gironde. — On nous écrit de Bordeaux, mardi, 6 août :
S. M. l'Impératrice, accompagnée d'une suite peu nombreuse, est partie ce matin, de Bordeaux, à sept heures, pour Aire, d'où des calèches de la cour la conduiront aux Eaux-Bonnes.

S. M. ne paraissait nullement fatiguée de la nuit qu'elle a passée en voiture pour venir de Paris.

— Jeudi matin, un grand nombre de fidèles des paroisses de Bourg, de Mombrier et de Cazelles se réunissaient, sous la conduite de M. l'abbé Servat, sur le port de Bourg et s'embarquaient joyeusement sur le bateau à vapeur l'Empereur, orné de fleurs, de guirlandes et d'oriflammes. Tous ces pèlerins allaient déposer leur amour et leur foi aux pieds des autels de la chapelle de Notre-Dame-de-Verdelais.

A trois heures du matin, le vapeur quittait le port de Bourg et arrivait, à sept heures et demie, au ponton de la Garonnelle, d'où les pèlerins s'acheminaient processionnellement. Pendant tout le temps que dura le trajet de Bourg au pont de la Garonnelle, l'orphéon de l'école des Frères de la Doctrine chrétienne fit entendre des morceaux religieux. Après avoir assisté au service divin, célébré dans la chapelle de Verdelais, les pèlerins, le cœur content de leur journée, se sont rembarqués sur le vapeur, qui les attendait à la Garonnelle, et quelques heures plus tard ils étoient de retour au port de Bourg.

(Courrier de la Gironde.)

Bouches-du-Rhône. — Des prières publiques ont été demandées à Mgr l'archevêque, pour obtenir du ciel la cessation de la sécheresse qui désole le terroir d'Aix, où il n'a plu depuis quatre mois. Aussi un triduum ne tardera pas à avoir lieu dans toutes les paroisses de notre ville.

(Mémorial d'Aix.)

Indre-et-Loire. — Mercredi dernier, la distribution des prix de l'école communale de Chinon, dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne, a été l'occasion d'un scandale dans cette ville.

A cette cérémonie, qui étoit présidée par M. le maire de Chinon, assistaient M. le sous-préfet de l'arrondissement, M. le président du tribunal civil, M. le procureur impérial, les fonctionnaires de toutes les administrations et les plus notables de la ville.

Après un dialogue entre les élèves de l'école, M. l'abbé Bordeaux, desservant de la commune de Marçay, se lève et prend la parole. Il commence par tracer l'histoire de l'institution des Frères de la Doctrine chrétienne; mais bientôt son discours change de caractère, et des allusions politiques, timides d'abord, puis audacieuses, se produisent: il s'occupe de la révolution de 1830; puis, parlant du second Empire et de la guerre d'Italie, il s'exprime, au sujet de celle-ci, en termes tels que tous les fonctionnaires présents, qui contenaient avec peine depuis quelque temps leur vive indignation, se lèvent et se retirent aussitôt, protestant ainsi, d'une manière publique contre les paroles qu'ils venaient d'entendre.

M. l'abbé Bordeaux, arrêté immédiatement et séance tenante, par l'ordre de M. le procureur impérial, a été conduit par la gendarmerie au parquet de

ce magistrat, qui lui a fait subir un premier interrogatoire.

Nous croyons savoir qu'une perquisition, faite par la justice au presbytère de Marçay, a amené la découverte du texte du discours prononcé à la distribution des prix, et portant la date du 17 mai 1860.

Tous les renseignements qui nous parviennent s'accordent à faire l'éloge de la conduite tenue, en cette circonstance, par MM. les fonctionnaires et par l'autorité.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Haute-Garonne. — Le train de Bordeaux, qui est arrivé à trois heures vingt minutes, n'a apporté ni les journaux ni les lettres venant de Paris.

Un accident arrivé sur la ligne du chemin de fer d'Orléans a retardé le train de Paris.

Hautes-Pyrénées. — Nous lisons dans l'Ere Impériale de Tarbes, 6 août :

« Ce matin, à onze heures, S. M. l'Impératrice, accompagnée de M. le marquis de Lagrange et d'une dame d'honneur, est arrivée à Tarbes.

Il n'y a eu aucune réception officielle; pendant que l'on préparait la voiture et que l'on transportait les bagages, S. M. s'est entretenue avec M. le général de Bourjolly, sénateur.

A onze heures et demie, S. M. a continué son voyage. Elle a traversé la ville par la rue de Pau, la place du Maubourguet, la rue de Bagnères, et suivi la route des Eaux-Bonnes par Ossun et Pontacq.

Pour la chronique départementale, A LATTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

On écrit de Naples, à la Patrie :
Pour arriver à arrêter l'assassin du commissaire Mele, notre police a dû faire de l'ordre avec le désordre; on a promis une prime de 1,000 ducats à ceux qui le livreraient à l'autorité. C'est un chef camoriste qui a gagné hier, à cinq heures, cette prime.

Il a prévenu la police que l'assassin Demata se trouvait dans la rue de Porto, chez sa maîtresse. Une patrouille s'y est rendue aussitôt avec les agens de police. Sommé d'ouvrir la porte, Demata, se voyant livré, répondit par un premier coup de revolver.

Les agens de police brisèrent toute résistance et envahirent la chambre où se trouvait Demata, à moitié nu, le revolver à la main; ils tombèrent sur lui à coups de couteau, le blessant grièvement à l'épaule et à la poitrine. Ce n'est qu'après qu'il eut déchargé les six coups de revolver, que les agens de police blessés, ont pu garrotter les mains de ce dangereux assassin et le conduire à la préfecture. Une foule considérable se pressait sur le passage parcouru par cet homme dangereux.

Lefèvre

— On lit dans la Lombardia de Milan, du 3 août :
Dans la journée du 27, les chefs réactionnaires suivants ont été fusillés : le commandeur d'Ambrogio, le général Sansone, et le colonel Bosco. Mac-Sheehy — Union.

— Voici quelques renseignements sur l'affaire d'Auletta :
Les habitants ont appelé les réactionnaires. Les bandes les plus voisines sont entrées dans la ville; les insurgés montaient à près de 600, dont 300 bien armés. Le reste brandissait des pelles ou des pioches. On fit de suite un gouvernement provisoire au nom de François II, et ce gouvernement décréta le sac des maisons du syndic, du capitaine de la garde nationale et de deux autres libéraux. Pour quatre maisons on en pilla vingt. Les Piémontais et les Hongrois ont entouré la ville et l'ont prise d'assaut. Les habitants et les bandes se sont vigoureusement défendus, mais ont bientôt eu le dessous.

Le commandant piémontais a livré la ville au pillage. Les maisons des réactionnaires ont été brûlées et 78 habitans, saisis après le combat, ont été fusillés. Les bandes et une partie des habitans se sont réfugiés à San Gregorio. On manœuvre pour entourer ce village et lui faire éprouver le même sort que la ville d'Auletta. Celle-ci comptait plus de 5,000 habitans.

(Havas.)

— Le gouvernement a fait partir de Naples le cardinal archevêque. Mercredi soir la police s'est présentée à l'archevêché et a donné au prélat deux heures pour faire ses préparatifs de départ. Le chemin que devait suivre le cardinal pour s'embarquer sur la frégate Tancrède préparée à cet effet, avait été garnie de carabiniers piémontais et de compagnies de garde nationale. On craignait quelque mouvement du peuple. — Il ne s'agissait pas ici de conspiration, l'on n'aurait pas trouvé matière à un procès, mais l'autorité a déclaré qu'elle agissait par mesure de précaution.

(Havas.)

Rome, 6 août.
Une nouvelle rixe a eu lieu entre un soldat français et une sentinelle pontificale; le français, blessé, a été porté à l'hospice. Un médecin a envoyé prévenir les français au Capitole; ils sont venus enlever leur camarade. Mgr. de Mérode a destitué le médecin, comme ayant fait un rapport à l'autorité étrangère.

— Le sacre de Mgr. de la Tour d'Anvergne-Lauragais a été splendide; il a eu lieu en présence de MM. de Goyon et de Cadore.

Une émeute violente a éclaté au collège Saint-Michel. Le directeur, menacé de mort, a été délivré par la gendarmerie. Des dévastations ont eu lieu ainsi que l'expulsion d'élèves. Une enquête sera ouverte. De nouveaux incendies ont éclaté.

(Havas.)

PRUSSE.

La visite du roi de Prusse au camp de Châlons est, dit-on, renvoyée à la première quinzaine de septembre. Les feuilles étrangères s'occupent beaucoup de ce voyage et se

livrent à ce sujet à diverses conjectures. Le bruit a couru à Berlin que Guillaume prolongeait son séjour à Bade, pour y attendre l'empereur d'Autriche et se rendre avec lui à Châlons; mais cette rumeur paraît dénuée de vraisemblance.

D'autre part, d'après les Nationalités de Turin, il est question d'un voyage que le prince Humbert, fils aîné de Victor-Emmanuel, doit faire aussi au camp; pendant le séjour du roi de Prusse. On compterait, à ce qu'il paraît, sur cette entrevue pour faciliter la reconnaissance du royaume d'Italie par la Prusse.

(Ami de la Religion)

HONGRIE.

Les lettres qui arrivent d'Autriche et de Hongrie, ont depuis quelques jours un caractère plus alarmant que dans ces derniers temps.

On signale sur plusieurs points des manifestations de mauvaise augure, et même des conflits qui pourraient facilement prendre à l'occasion des proportions menaçantes en égard à l'irritation des esprits.

Entr'autres démonstrations significatives, les soldats qui battent la retraite à Nyghierara sont suivis tous les soirs par une foule énorme qui accommode à la marche des tambours une chanson hongroise pleine d'injures contre les Autrichiens.

(Havas)

ANGLETERRE.

La session du parlement a été close. Dans son discours, la Reine constate que ses relations avec les puissances étrangères sont bonnes; elle exprime la confiance qu'aucune perturbation de la paix n'est à craindre.

La Reine se félicite des résultats obtenus en Italie, grâce à une non intervention active. Elle manifeste le vœu que les affaires de ce pays soient réglées conformément au bien-être et au bonheur du peuple italien.

Sa Majesté déplore la lutte qui a éclaté aux États-Unis, et se félicite des résultats favorables obtenus en Syrie.

(Times.)

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

Paris.

9 août.

Le roi de Suède, Charles XV et S. A. R. le prince Oscar, arrivés mercredi, au Havre, à neuf heures du matin, par un temps magnifique, sont montés, à onze heures et demie, dans un train préparé pour eux, et sont arrivés, à trois heures et demie, à St-Cloud.

L'Empereur, entouré des grands officiers de la couronne et de sa maison militaire, attendait ses augustes hôtes à la grille du parc, où le train s'est arrêté.

Sa Majesté a embrassé cordialement le roi et le prince Oscar, et les souverains, suivis des officiers de leurs maisons, se sont dirigés vers le château.

Le roi de Suède a été installé dans l'appartement du palais de St-Cloud qui donne sur le jardin. Le soir, il y a eu grand couvert de trente personnes, auquel assistaient les grands officiers de la couronne présents à Paris. Le roi est venu ce matin à Paris.

— Hier soir, l'Empereur, le roi Charles XV et le prince Oscar se sont rendus à l'Opéra. Le spectacle se composait du 4^e acte des *Huguenots* et de deux ballets : *Graziosa* et le *Marché des Innocents*.

— S. M. le roi de Suède et de Norvège, accompagné de S. A. R. le prince Oscar, est allé rendre une visite à S. A. I. la princesse Mathilde dans sa propriété de St-Gratien.

— Aujourd'hui S. M. suédoise visite les Invalides et d'autres grands établissemens. Le roi étoit au Musée dès sept heures et demie du matin.

— Hier soir, à huit heures, leurs Majestés Impériales arrivaient à Paris, par la rue de Rivoli, avec quelques personnes de leur suite. Les équipages se composaient de deux calèches découvertes, menées à la Domon, qui se sont dirigées vers le chemin de fer d'Orléans. L'Empereur, après avoir assisté au départ de l'Impératrice pour les Eaux-Bonnes, est retourné à St-Cloud.

— L'intérim du ministère des affaires étrangères, confié à M. Billault, a cessé; M. Thouvenel a repris ses fonctions.

L'intérim du ministère de la guerre, confié à M. le comte Waleski, ministre d'Etat, a cessé; M. le maréchal Randon a repris ses fonctions.

M. Delangle, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé par intérim du ministère des finances pendant l'absence de M. de Forcade.

— L'Empereur doit partir la semaine prochaine pour le camp de Châlons, où une grande solennité militaire aura lieu le 15 août, jour de la fête de Sa Majesté.

— On annonce que M. le général de Montebello, aide de camp de l'Empereur, se rendra à Constantinople, pour féliciter le sultan à l'occasion de son avènement au trône.

— Une dépêche de Lisbonne apprend que la

corvette à vapeur le *Jérôme-Napoléon* venait de quitter les Açores, où elle était en relâche, et de faire route pour l'Amérique. Tout allait bien à bord. La santé des illustres voyageurs et des autres passagers était excellente.

— On assure que les frégates cuirassées la *Couronne* et la *Normandie*, récemment terminées à Lorient et à Brest, vont entrer en armement et formeront avec la *Gloire* une division spéciale dans l'escadre d'évolutions.

Les obsèques du père Ventura ont eu lieu hier matin à Versailles. Monseigneur l'Evêque de Versailles a fait la première absoute à la Cathédrale, le corps a été ensuite transporté avec le cérémonial d'usage, à l'église des Pères capucins où il restera déposé jusqu'au moment où il pourra être transporté à Rome. On ne comptait au convoi du père Ventura qu'un très petit nombre de personnes parmi lesquelles le secrétaire de la nunciature et le père Cirino, supérieur général des théatins, venu exprès de Rome pour assister dans ses derniers moments le célèbre et éloquent religieux qui appartenait à son ordre.

Pour extrait : J. C. DU VERGER.

Faits divers.

Mort apparente. — La *Gazette des Tribunaux* de Berlin raconte le cas suivant de mort apparente : « A Weissen-See, demeurent de riches paysans qui n'ont qu'une enfant, une fille d'environ sept ans. Cette enfant, jusque-là bien portante, tomba tout-à-coup comme frappée de mort subite : tous les moyens employés pour la rappeler à la vie restèrent sans effet. D'après toutes les apparences, elle était réellement morte ; son acte de décès fut dressé et les parents, désolés, firent les préparatifs nécessaires pour l'enterrement, qui devait avoir lieu le troisième jour. Déjà ce jour était arrivé, l'enfant, couronnée de fleurs, était dans un cercueil ouvert, et son père

pleurait à ses côtés ; tout-à-coup il lui semble voir le visage de sa fille se colorer d'une légère rougeur. Ce n'était pas, heureusement, une illusion. Un médecin appelé en toute hâte, la fit placer dans un lit et fit enlever tout l'appareil funèbre, pour qu'en sortant de sa léthargie, la pauvre petite n'en fût pas effrayée. Deux heures après, l'enfant ouvrait les yeux et souriait à ses parents qui, dans leur bonheur, voulurent réunir tous les enfants du village, pour fêter avec eux la seconde naissance de leur fille. »

— Voici une anecdote qui donne une idée de la probité et de la délicatesse qui avaient cours dans l'entourage de Sa Hautesse feu Abdul-Medjid, le prédécesseur du sultan actuel.

Un riche joaillier d'Amsterdam vint à Stuttgart, au moment de l'entrevue de l'Empereur et du Czar. Il apportait un énorme diamant d'une valeur de six millions. Ce diamant, il parvint à le présenter à tous les souverains qui étaient venus se grouper autour des deux empereurs, mais tous reculèrent avec effroi devant les six millions.

Deux ans plus tard, je rencontrai le joaillier dans une des principales rues de Paris :

— Et le fameux diamant ? lui demandai-je.

— Vendu au Sultan.

— Six millions ?

— Dix-huit.

— Dix-huit millions !

— Oui, mais notre maison, me répondit le joaillier, n'a touché que six millions, et cependant le Sultan l'a payé un peu plus cher. Il a fallu présenter ce diamant à un personnage turc qui a prélevé un million pour sa complaisance. Ce personnage l'a présenté à un autre, qui l'a déposé aux pieds d'un plus grand personnage, qui a chargé la sultane Valide de le remettre à la sultane favorite, pour le faire accepter par le sultan. A mesure que le diamant passait par une main, il augmentait naturellement, non de valeur, mais de prix, et il augmentait hiérarchiquement, c'est-à-dire en proportion de la puissance toujours croissante du bienveillant inter-

médiaire. Voilà comment un gros diamant du prix de six millions a été payé dix-huit millions par Abdul-Medjid, en passant par l'inévitable filière du sérail. C'est, décidément, une belle chose que la hiérarchie, surtout la hiérarchie orientale.

Pour tous les faits divers, A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

Spiritueux. — Les alcools du Nord n'ont donné lieu à aucune affaire ; le disponible est 85 fr., et les trois-six du Languedoc à 120 fr. l'hect., en entrepôt.

Le seul spiritueux qui donne lieu à quelques affaires sont les tafias qui sont très-abondants dans nos ports, et qui sont pris par le commerce de détail de Paris de 60 à 70 fr. l'hectolitre, à l'entrepôt.

Blés. — Cette semaine la hausse a été à peu près, générale sur les marchés des départements. Les travaux des moissons empêchent des apports abondants sur les marchés ; c'est ce qui contribue à la faveur qui a lieu en ce moment.

Il est arrivé de 4 à 5,000 hect. de blé l'Amérique ; ils sont à peu près tous vendus dans les prix de 26 à 26-50 les 80 kil. Il en est encore attendu sous peu de jours.

Moniteur agricole de Bordeaux.

COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains. — Samedi, 10 août.

| | Hectolitres exposés en vente. | Hectolitres vendus. | PRIX moyen de l'hectolitre. | POIDS moyen de l'hectolitre. |
|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Froment.. | 286 | 89 | 23' 40 | 78 k. 240 |
| Maïs..... | 43 | 5 | 43' 87 | » |

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

8 août 1861.

Au comptant :

| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|------------------------|----------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | 68 40 | » | » |
| 4 1/2 pour 100 | 98 | » | » |
| Banque de France | 2895 | » | 40 |

9 août.

Au comptant :

| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|------------------------|----------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | 68 25 | » | » |
| 4 1/2 pour cent | 98 | » | » |
| Banque de France | 2890 | » | 5 |

10 août.

Au comptant :

| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|------------------------|----------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | 68 30 | » | 05 |
| 4 1/2 pour 100 | 98 30 | » | 30 |
| Banque de France | » | » | » |

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 10 août 1861.

Naissances.

- 7 août. Liauzu (Louis).
- 8 — Soupa (Marie).
- 9 — Chabaud (Louis).
- 10 — Lorch (Marie-Louise), naturelle.

Décès.

- 7 août. Agar (Edouard-Jean-Marie-Pierre), 8 mois.

Les Eaux de seltz et les Limonades gazeuses composent pour l'été une boisson aussi rafraîchissante qu'hygiénique. — Nous recommandons particulièrement aux personnes qui en font usage les produits sortant de la fabrique de **M. DUC, pharmacien de notre ville.** M. Duc prépare ses Eaux gazeuses à l'aide d'appareils ingénieux, disposés de manière à donner à ses produits une perfection complète. Au moyen de conduits et de tuyaux placés à cet effet, les Eaux gazeuses de M. Duc s'épurent parfaitement, se dégagent de tout mélange d'acide sulfurique et d'hydrogène, et restent saturées d'acide carbonique. Ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec beaucoup de soins et d'intelligence. — Les nouveaux vases syphons de M. DUC réunissent toutes les conditions du genre, ils sont préférables aux bouteilles où, malgré les précautions prises, entrent souvent des parties d'acide sulfurique. Le prix de ces syphons n'est que de 30 centimes.

La dame veuve **CHAMPARINY** a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, se décidant à continuer, avec le concours d'un contre-maitre de l'une des meilleures maisons de Bordeaux, le commerce de feu Champariny, son mari, elle vient d'assortir ses magasins de Lampes électriques au schiste, donnant la plus belle clarté qui ait encore paru, avec une économie incontestable sur l'huile végétale. Ce genre d'éclairage peut s'employer avec avantage pour Salons, Salles à manger, Salles de billards, Salles d'études, Églises, Hôtels, Cafés, Magasins, Ateliers, Cours et Jardins.

On trouvera chez elle, comme par le passé, un grand choix de Seringues, fabriquées dans ses ateliers ; des Clyso-pompes, des Irrigateurs, des Baignoires, Bains de siège, Bains de pieds, Fontaines vernies et tous objets de ferblanterie brute et polie ; Chandeliers, Flambeaux cuivre, bronze et argentés ; Ustensiles de café et de cuisine, Articles en fer battu, Couverts en étain et en métal, Chauffettes en tôle

et en bois, Soufflets. Grand choix de Lampes-moderateur. — Le tout sera vendu garanti, à 20 p. % au-dessous du cours. — Cafetières à filtre, cinq grandes tasses, à 4 fr. 50 cent.

La dame veuve **CHAMPARINY** se charge de la confection, sur commande, de tous objets concernant la ferblanterie, poterie d'étain, plomberie et zinc ; vend, achète et échange pour du vieux étain.

MM. les Ecclésiastiques trouveront chez elle des Piscines, des Boîtes à saintes huiles et des Lanternes pour le saint viatique.

Elle espère que les soins, avec lesquels les marchandises seront livrées, et la modicité de ses prix lui mériteront, de la part du public, une confiance que tous ses efforts tendront à justifier.

Louage de Lampes et Quinquets pour Soirées.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur Lafage, a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de transférer son établissement boulevard sud, maison Carayon, près du Lion-d'Or, et qu'il l'a disposé de manière à satisfaire aussi convenablement que possible sa clientèle. Comme par le passé on trouvera chez lui une consommation de première qualité.

A LOUER

Un joli JARDIN avec maison d'agrément, cuisine, terrasse, citerne, pompe, Cave ; très-bien planté, murs tapissés de vignes ; poiriers en espaliers, situé enclos St^e Claire, à Cahors.

S'adresser à M. Bourdon, professeur au Lycée.

CHANGEMENT DE DOMICILE

AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, **F. LABIE** vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

BRASSERIE CENTRALE

MAGDELAIN, à Cahors.

BIÈRE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salubre. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraîchissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique et délicieuse à la fois.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

Eaux générales de LAGARDE, près Gramat (Lot).

Dépôt à Cahors, chez M. Lafon, aubergiste ; à St.-Céré, chez M. Camille.

Au moment où nous touchons à la saison des Eaux minérales, nous venons recommander au Public les Eaux de Lagarde, qui ont pris le rang qu'elles méritent, après l'analyse faite par les plus habiles chimistes de Paris, la science leur a reconnu des propriétés purgatives et diurétiques qui les distinguent de toutes les Eaux de même nature. Elles conviennent à tous les tempéraments.

Connues depuis longtemps des environs de Gramat, ces Eaux se sont fait connaître l'année dernière, dans le département, de la manière la plus satisfaisante. Nous sommes munis d'attestations d'un grand nombre de personnes parmi lesquelles figurent des médecins, qui, après les avoir expérimentées, ne peuvent trop se louer des bons effets qu'elles ont retirés.

Les Eaux de Lagarde n'ont besoin, pour favoriser leur action, du secours d'aucune substance étrangère : Elles agissent par leur propre vertu.

C'est principalement dans les embarras gastriques, les gastralgies, les constipations opiniâtres, les flatuosités, les migraines rebelles, l'inappétence (perte d'appétit), les affections bilieuses, la méésentérite (carreau), les gravelles, les coliques néphrétiques, les catarrhes de la vessie, la leucorrhée ou fleurs blanches, les bronchites et les catarrhes chroniques, la dysenterie des enfants ; ces Eaux procurent des guérisons surprenantes.

Ces Eaux arrivent à Cahors et St-Céré tous les jours, puisées de la fontaine. Le propriétaire les délivre lui-même. Un médecin est spécialement attaché à cette fontaine, il s'y rend tous les jours. *Le propriétaire, DARNIS*

Le sieur **FERANDO** a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de son à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.